

« Classer, penser, contrôler ». *Hermès* (66). Numéro coordonné par Vincent Liquète & Susan Kovacs, supervisé par Jacques Perriault & Bernard Valade. Paris : CNRS Éditions, 2013. 300 p. ISSN 0767-9513 ; ISBN 978-2-271-07889-6

Michèle Hudon

Volume 60, Number 4, October–December 2014

URI: <https://id.erudit.org/iderudit/1026492ar>

DOI: <https://doi.org/10.7202/1026492ar>

[See table of contents](#)

Publisher(s)

Association pour l'avancement des sciences et des techniques de la documentation (ASTED)

ISSN

0315-2340 (print)

2291-8949 (digital)

[Explore this journal](#)

Cite this review

Hudon, M. (2014). Review of [« Classer, penser, contrôler ». *Hermès* (66). Numéro coordonné par Vincent Liquète & Susan Kovacs, supervisé par Jacques Perriault & Bernard Valade. Paris : CNRS Éditions, 2013. 300 p. ISSN 0767-9513 ; ISBN 978-2-271-07889-6]. *Documentation et bibliothèques*, 60(4), 212–214. <https://doi.org/10.7202/1026492ar>

Tous droits réservés © Association pour l'avancement des sciences et des techniques de la documentation (ASTED), 2014

This document is protected by copyright law. Use of the services of Érudit (including reproduction) is subject to its terms and conditions, which can be viewed online.

<https://apropos.erudit.org/en/users/policy-on-use/>

Érudit

This article is disseminated and preserved by Érudit.

Érudit is a non-profit inter-university consortium of the Université de Montréal, Université Laval, and the Université du Québec à Montréal. Its mission is to promote and disseminate research.

<https://www.erudit.org/en/>

tions. Après avoir affirmé que le bilan global des bibliothèques, depuis la Première Guerre mondiale, semble a priori extrêmement positif, il aligne une liste, bien incomplète, de bibliothèques détruites au cours de ce siècle : Université de Louvain, Arras, Reims, Beauvais, Caen, Tournai, Tours, la Bibliothèque nationale de Belgique, Metz, la Bibliothèque nationale de Pologne, l'Université de Naples, la Bibliothèque nationale et universitaire de Sarajevo et même Tombouctou, au Mali. Par ailleurs, la bibliothèque a dû, au cours de ce siècle, prendre en compte le développement considérable des médias et de la production imprimée, qui augmente constamment : 500 000 titres parus en 1974, et un million en 2000. Au tournant du millénaire, dans cette troisième révolution du livre, Barbier constate que les bibliothèques sont soumises à des tensions qui supposent de reconsidérer en partie leurs fonctions. D'abord, une première tension vient des nouveaux médias et d'Internet. Le concept d'hypertexte apparaît dans les années 1980, en lien avec l'essor de la micro-informatique. Au cours des années 2000, la phase déterminante a été celle de l'extension du réseautage Web et d'une mise en ligne généralisée. Alors qu'elle fonctionnait selon une logique d'entreposage, par le biais de la conservation des imprimés et des autres supports, la bibliothèque « *doit aujourd'hui passer pour partie vers une logique de flux, soit en reversant dans les nouveaux supports les contenus préexistants (c'est le principe de la digitalisation et des bibliothèques virtuelles), soit en créant directement en ligne des contenus eux-mêmes nouveaux* » (p. 288). En ce début de XXI<sup>e</sup> siècle, le monde des bibliothèques fait face à des problèmes de crise économique, mais aussi de marchandisation croissante dans le domaine des droits (droits d'auteur, droits de reproduction et de diffusion d'images, etc.) qui régissent le monde de l'information. Il est devenu évident que la bibliothèque aura à se redéfinir dans l'« *espace public de la connaissance* » (p. 290).

Au cours de sa longue histoire, la bibliothèque a connu de nombreuses mutations. Le passage du monde de l'écrit au monde de l'imprimé a constitué une révolution, et au sein même du monde de l'imprimé, elle a subi, au cours des cinq derniers siècles et demi, des changements considérables. Depuis le XX<sup>e</sup> siècle, elle a dû composer à la fois avec les médias traditionnels, tout au long du siècle, et avec les nouveaux médias électroniques au cours des dernières décennies. Pour assurer son avenir, la bibliothèque doit actuellement intégrer les innovations technologiques qui inondent le monde de l'information.

Frédéric Barbier nous propose une synthèse bien documentée et un tableau vivant et savant de l'évolution des bibliothèques à travers les siècles. C'est sans doute pour la période allant du XVII<sup>e</sup> au XIX<sup>e</sup> siècle qu'il est le plus disert. Chez les francophones, ce livre va sûrement devenir, pour plusieurs décennies, une référence en histoire des bibliothèques.

« Classer, penser, contrôler ». *Hermès* (66).

Numéro coordonné par Vincent Liquète & Susan Kovacs, supervisé par Jacques Perriault & Bernard Valade.

Paris : CNRS Éditions, 2013. 300 p.  
ISSN 0767-9513 ; ISBN 978-2-271-07889-6

Michèle HUDON  
EBSI, Université de Montréal  
michele.hudon@umontreal.ca

Publiée par le CNRS depuis 1988, *Hermès : la Revue* analyse la place qu'occupe la communication dans la société, ses conséquences et ses mutations profondes<sup>1</sup>. Chacun de ses numéros est consacré à l'examen approfondi d'une question importante. *Hermès* est une revue scientifique, qui se veut toutefois accessible à une diversité de publics intéressés par les questions liées à la théorie et à la pratique de la communication.

Le numéro 66 aborde l'intéressante thématique de la classification et des classements, sous le titre « Classer, penser, contrôler »<sup>2</sup>. Les coordonnateurs du numéro définissent les notions de classement et de classification comme la hiérarchisation des phénomènes et des êtres selon des logiques d'acteurs et d'institutions, des idéologies et des cadres normatifs (p. 9). Vincent Liquète, professeur à l'Université de Bordeaux, et Susan Kovacs, maître de conférence à l'Université Lille 3, rappellent en effet que les outils de classement et de classification « *matérialisent un ensemble de valeurs et de stratégies, les mettent en circulation, les naturalisent* » (p. 9). C'est dans un glossaire (p. 18) que l'on distingue « classement » (agencement ordonné de documents ou de contenus en lien avec un espace de mise à disposition de ceux-ci) et « classification » (organisation des connaissances en un système ordonné de classes et sous-classes), distinction utile certes, mais que les nombreux collaborateurs de ce numéro ne feront pas nécessairement par la suite.

L'équipe de 50 collaborateurs impressionne par sa qualité et sa diversité ; on y retrouve une majorité de chercheurs en sciences de l'information et de la communication (SIC), bien sûr, mais aussi des professionnels de la documentation, des sociologues, des philosophes, des ingénieurs, des psychologues et des psychiatres. La difficulté du classement et ses répercussions potentielles sur l'individu et sur la société en général sont donc présentées à partir de plusieurs points de vue : documentaire, anthropologique, culturel, psychologique, politique et taxinomique. Au fil des articles, les exemples d'instruments de classement, perçus comme des formes de médiation s'interposant entre la connaissance et la communication (p. 11), abondent : la Classification déci-

1. Voir le site Web de la revue à l'adresse <<http://www.iscc.cnrs.fr/spip.php?rubrique235>> (consulté le 25 août 2014).

2. On peut voir dans ce titre un clin d'œil au *Penser/classer* de Georges Perec (Paris : Hachette, 1985).

male de Dewey (CDD) et la Classification décimale universelle (CDU) dans les bibliothèques, le mode d'affichage des résultats d'une recherche sur Google, les palmarès des universités publiés dans la presse, les parcours d'exposition dans les musées, le *Manuel diagnostique et statistique des troubles mentaux* (DSM), etc.

Notons au passage que les coordonnateurs s'adonnent eux-mêmes à un exercice de classement périlleux en distribuant les 32 textes constituant le numéro thématique en quatre sections. On ne leur tiendra pas rigueur de ne pas avoir créé des regroupements totalement étanches et d'avoir placé un texte dans une section plutôt qu'une autre où il aurait pu logiquement se trouver. Il nous a semblé que chaque texte pouvait être lu indépendamment des autres, et même de la section à laquelle il appartient, sans perte d'intérêt ni de signification.

Dans une introduction générale intitulée « La lutte des classements », Liquète et Kovacs donnent le ton au traitement du thème, qui montrera aussi bien les dimensions consensuelles que controversées de la pratique du classement, soit-il documentaire, socioéconomique, politique ou psychologique.

La première partie, « Classification, pouvoir, idéologie », regroupe neuf articles qui présentent les bases anthropologiques, presque « naturelles », de la classification (Maury, p. 23), mais aussi certaines conséquences sociales du classement et, plus précisément, de la hiérarchisation (Patou-Mathis, p. 30). Une incursion dans le domaine de la classification des œuvres d'art pose d'emblée, d'après Régimbeau (p. 58), une problématique essentielle, celle de l'interprétation et des valeurs.

« Classer, entre consensus et controverse », deuxième section constituée également de neuf articles, montre comment les structures classificatoires et les échelles de classement, diffusées largement par les réseaux, sont des espaces de dialogue tout autant que de confrontation. Divers groupes d'intérêt doivent renégocier et remettre en question des fondements pourtant solidement établis. Sans surprise, on y insiste sur les classements existants dans les domaines du handicap (Lespinet-Najib & Belio, p. 104) et de la santé mentale (Di Vittorio, Minard & Gonon, p. 85), surtout là où les enfants sont concernés (Chamak & Cohen, p. 93). D'après Laulan (p. 126), les concepts de normalité et d'universalisme doivent être redéfinis.

La troisième partie, « Le classement face aux *Big Data* et aux réseaux numériques », propose sept articles plus directement liés aux sciences de l'information et aux dispositifs informationnels. Dans cette section, les auteurs s'interrogent sur les effets politiques, culturels et sociaux des nouvelles infrastructures informationnelles et sur la nécessité ou non d'imposer des normes internationales. Ihadjadène, Kembellec et Szoniecky (p. 173) réfléchissent sur un autre pouvoir de la classification, celui de participer au raffinement de stratégies de recherche d'information. Comme leurs collègues, ils ne peuvent cependant que constater les limites de la mise en ordre

dans un monde écrasé par une surabondance d'information. Ils déplorent également que l'accès à la connaissance dépende souvent de dispositifs de classement et d'indexation dont la logique échappe à l'individu.

La dernière partie, « Usages, appropriations et disséminations des outils de classement », est constituée de sept textes abordant sous divers angles les modalités de réception des instruments. Delamotte (p. 198) y rappelle notamment l'âge d'or des grandes classifications documentaires (1850-1914), période durant laquelle il situe la genèse du geste informationnel et l'apparition d'une première doctrine de l'accès à l'information.

La thématique de ce numéro est d'une grande pertinence et très actuelle : on ne compte plus aujourd'hui les classements et les palmarès, et il semble bien que tout, des documents aux universités, en passant par les troubles mentaux, doive être « classé ». Schneider (p. 230) nous dévoile même dans son article l'importance, pour les adolescents de 2013, d'être bien « classés » sur Facebook.

L'intérêt de cet ensemble de textes de longueurs et de profondeurs variables – certains ne sont que des encadrés occupant une ou deux pages, d'autres constituent de véritables essais complétés par des notes et des références bibliographiques – est qu'il nous ramène bien sûr à Melvil Dewey et à l'organisation de nos bibliothèques, mais également à Carl von Linné, à Claude Lévi-Strauss et à Michel Foucault. L'ouvrage propose une approche interdisciplinaire critique des classements et des classifications qui ne nous est pas nécessairement familière. Nous connaissons déjà bien sûr les problèmes liés à la structure disciplinaire et à la rigidité héritée de la tradition positiviste des grandes classifications (CDD, Library of Congress Classification (LCC), CDU), lesquelles laissent peu de place aux savoirs émergents, multi et interdisciplinaires (Lehmans, p. 119). D'après Maury (p. 25), les disciplines liées au « penser » y sont considérées comme supérieures aux disciplines du « faire », que celles-ci soient fondées sur l'expérimentation, la technique ou les arts. Le Blanc et Brunel (p. 208) abordent une question similaire en parlant de l'inégalité des experts face à la communication de leur savoir.

Tous reconnaissent l'intérêt de modes d'organisation plus intuitifs, ouverts, par centres d'intérêt et par approche heuristique, faisant place aux stratégies et aux logiques individuelles – la reconfiguration des formats de connaissance qu'évoque Morandi (p. 139). Mais ces penseurs d'origines diverses s'entendent aussi sur les dangers liés à la trivialisations des instruments de classement et à l'utilisation courante de critères révélateurs d'une logique marchande bien davantage que d'une analyse ou d'une évaluation fiable, comme c'est le cas dans les classements des universités par exemple (Mahrer, p. 111; Bouchard, p. 199).

« Classer, penser, contrôler » souligne de manière efficace l'importance de classer et de classifier pour

mieux comprendre la société complexe dans laquelle nous vivons, mais en rappelant constamment que toutes « les activités de mise en ordre du monde impliquent l'exercice d'un pouvoir intellectuel et politique » (p. 9). Voilà de quoi réfléchir!

Chevalier, Aline.

*La conception des documents pour le Web.*

Villeurbanne : Presses de l'enssib, 2013. 224 p.

(Coll. Papiers Essais). ISBN 979-10-91281-03-1

Christine DUFOUR  
EBSI, Université de Montréal  
christine.dufour@umontreal.ca

Depuis l'avènement du Web au milieu des années 1990, de nombreux ouvrages ont vu le jour sur la conception de sites Web, adoptant des perspectives variées : manuels techniques sur les langages de programmation Web, monographies sur l'utilisabilité et l'ergonomie Web, manuels sur l'architecture de l'information, etc. Aline Chevalier, dans son essai *La conception des documents pour le Web*, respecte bien la philosophie de la collection « Papiers » des Presses de l'enssib, qui vise à présenter des réflexions nouvelles. Professeure de psychologie cognitive ergonomique, l'auteure y aborde en effet la conception des documents Web sous l'angle plutôt inédit de l'activité cognitive des concepteurs. Elle s'y intéresse non pas à la conception comme telle, mais plutôt au processus de conception, présentant une réflexion originale, basée sur de nombreuses études empiriques qu'elle a menées au cours des dix dernières années, sur la manière dont les concepteurs, d'un point de vue cognitif, procèdent lorsqu'ils conçoivent un site Web. D'entrée de jeu, elle précise qu'elle s'intéresse tout particulièrement aux concepteurs-éditeurs qui prennent en charge la quasi-totalité des aspects d'un projet Web et qui, ainsi, doivent posséder de multiples compétences acquises principalement de manière autonome ou par le biais de formations courtes; ce profil particulier de concepteur démontre, en effet, des processus cognitifs plus complexes. Il est nécessaire de conserver cette particularité en mémoire tout au long de notre lecture; le portrait dégagé sur certains aspects nous semble certes difficilement transposable à des profils de concepteurs différents comme, par exemple, celui d'un concepteur partie prenante d'une équipe Web où l'ensemble des tâches est réparti entre ses membres.

Dans le premier chapitre, « L'activité de conception », l'auteure brosse un portrait des écrits sur l'activité de conception, remontant à la période romaine. Ce tour d'horizon historique permet de comprendre comment la conception fut abordée au sein de différents courants et disciplines. De plus, on y retrouve un état de

la question sur les divers types de problèmes de conception, activités de conception et modèles de conception retrouvés dans la littérature. L'auteure s'attarde finalement sur les particularités propres à la conception de sites Web et à son évolution, les environnements de développement devenant de plus en plus conviviaux et pouvant être utilisés par des « non-informaticiens ». Elle termine ce premier chapitre par différents questionnements sur les difficultés potentielles que peuvent rencontrer les concepteurs, questionnements ayant émergé d'une première étude de terrain en 2002, et qui serviront de colonne vertébrale aux chapitres subséquents.

Le deuxième chapitre, « Expertise, stratégies et gestion de contraintes », creuse la question de l'expertise et de son impact potentiel sur la manière dont les concepteurs gèrent les contraintes liées à un projet de site Web, contraintes entre autres définies par le commanditaire dans le cahier des charges, mais aussi les contraintes des utilisateurs eux-mêmes. Héritage de la discipline d'attache de l'auteure, ce thème de la prise en compte des utilisateurs qui s'installe dans ce chapitre deviendra un thème récurrent par la suite. Il ressort des études présentées que tant les concepteurs débutants que professionnels tendent à privilégier les contraintes-commanditaires. Ainsi, pour amener les concepteurs à mieux respecter les contraintes-utilisateurs, ces dernières doivent explicitement être indiquées dans le cahier des charges.

Les questions soulevées dans le chapitre 2 quant à la prise en compte des contraintes-utilisateurs se cristallisent dans le chapitre 3, « Adoption et changement de points de vue : fixation ou flexibilité cognitive en conception Web », où l'auteure s'attarde à la capacité (ou à l'incapacité) cognitive des concepteurs à adopter un point de vue autre que le leur, soit celui des utilisateurs. Ainsi, les études présentées démontrent que la flexibilité cognitive leur permet de produire des sites Web plus ergonomiques. Être en contact avec des exemples de sites ergonomiques contribuerait aussi à les amener à se détacher des contraintes-commanditaires pour mieux prendre en compte les utilisateurs.

L'étude des deux pôles que sont les concepteurs et les utilisateurs se poursuit dans le chapitre suivant, « Rechercher des informations et naviguer sur le Web : quelles différences entre concepteurs et utilisateurs ». L'auteure essaie ici aussi de comprendre pourquoi il peut être difficile pour le concepteur de prendre en compte la perspective des utilisateurs. Des résultats décrits, il ressort clairement que leurs comportements diffèrent, les concepteurs démontrant entre autres une compréhension très incomplète des comportements en recherche des utilisateurs novices.

Les résultats présentés dans les chapitres précédents convergent vers un même constat, soit la difficulté pour le concepteur-éditeur d'adopter le point de vue des utilisateurs et de prendre en compte les contraintes qui leur sont propres. Le chapitre 5, « L'ergo-